

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 27 (1983)

**Artikel:** Les Catelles à relief du château de Valangin  
**Autor:** Heiligmann-Huber, Béatrice  
**Kapitel:** III: Datation des catelles de Valangin  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835626>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### III. Datation des catelles de Valangin

#### 1. TYPOLOGIE ET FONCTION

*Typologie.* Plusieurs types de catelles à relief sont présents à Valangin<sup>31</sup>. Nous distinguons :

1. la catelle en médaillon («forme mitre concave», selon Minne ; en allemand, «Medaillonkachel», parfois «Rundkachel») ;
2. la catelle à niche semi-cylindrique (all. : «Nischkachel» ou «Nischenkachel») ;
3. la catelle plate (all. : «Blattkachel») ;

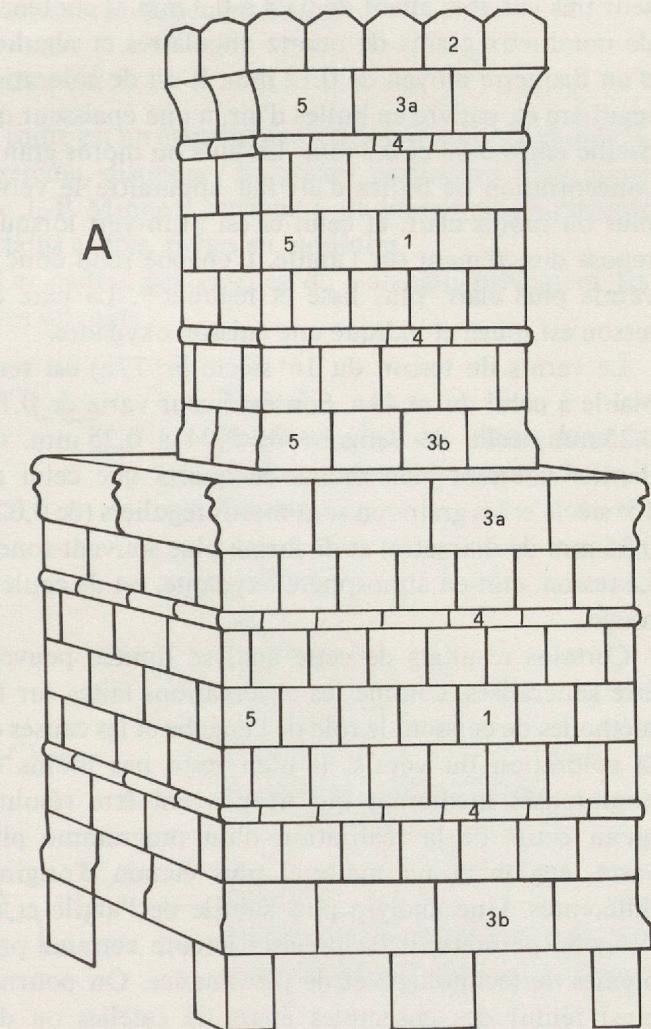


Fig. 2. Structure du poêle.

- |                              |                                   |
|------------------------------|-----------------------------------|
| A. Corps supérieur ou tour.  | 3a. Catelles de corniche du haut. |
| B. Corps inférieur.          | 3b. Catelles de corniche du bas.  |
| 1. Catelles de remplissage.  | 4. Catelles de raccordement.      |
| 2. Catelles de couronnement. | 5. Catelles d'angle.              |

4. la catelle de couronnement (all. : «Krönungskachel», «Bekrönungskachel» ou «Kranzkachel») ;
5. la catelle d'angle (all. : «Eckkachel») ;
6. la catelle de corniche (all. : «Simskachel» ou «Gesimskachel») ;
7. la catelle en bandeau («élément de jonction» ou «de raccordement», selon Minne ; all. : «Leistenkachel») ;
8. les divers ornements plastiques qui se posent de façon indépendante sur le poêle.

Toutes les catelles, sauf les éléments d'angle et en médaillon, peuvent être droites ou arrondies (convexes). Elles sont carrées, rectangulaires, polygonales ou rondes.

*Fonction.* Sur le poêle, souvent divisé en corps supérieur ou tour et en corps inférieur, la catelle occupe une place bien définie selon sa fonction (cf. fig. 2). Elle est

1. catelle de remplissage (d'après l'allemand «Füllkachel») ou d'élévation (selon Minne) ;
2. catelle de couronnement ;
3. catelle de corniche, du haut (a) ou du bas (b) ;
4. catelle de raccordement ;
5. catelle d'angle.

#### 2. CHRONOLOGIE

##### A. Classification

Nous avons classé nos catelles selon trois critères, c'est-à-dire, par ordre d'importance, selon leurs caractéristiques techniques, leurs cadres et leurs motifs.

##### a) Caractéristiques techniques

Elles sont définies par trois notions :

- a. couleur de l'argile, où nous distinguons deux grandes catégories : les pâtes rouges (R) qui englobent toutes les nuances allant du rouge orangé au brun rouge et les pâtes noires ou gris-noir (N) ;
- b. absence (–) ou présence (+) d'engobe (+) sous le vernis ;
31. Les termes employés dans ce chapitre sont exposés et expliqués plus ou moins longuement dans de nombreux ouvrages, dont notamment ceux de FRANZ 1969 et MINNE 1977. Remarquons toutefois que l'unanimité est loin de se faire chez les divers auteurs au sujet de la nomenclature des catelles et de l'histoire de leur développement. Cf. en particulier la typologie de MINNE 1977, tableaux I et II, et SMETANKA 1969.

c. couleur du vernis, où nous discernons deux groupes principaux : les vernis vert foncé (v. foncé) qui vont du vert bouteille au vert presque noir, et les vernis vert clair (v. clair).

Il est particulièrement difficile de tracer une limite et de rendre exactement les diverses nuances présentées par le vernis vert qui est une donnée extrêmement variable, dépendant de nombreux facteurs (cf. plus bas). Des différences sensibles existent ainsi au niveau d'une même catelle ou entre les pièces d'une même série.

Quelques catelles sont recouvertes d'un vernis jaune ou brun, d'autres, encore moins nombreuses, ont un décor polychrome (polychr.).

Les exemplaires de Valangin offrent l'éventail suivant :

- |          |   |          |
|----------|---|----------|
| 1. R + N | — | v. foncé |
| 2. N     | — | v. foncé |
| 3. R     | — | v. foncé |
| 4. R + N | — | v. clair |
| 5. R     | — | jaune    |
| 6. R + N | + | v. foncé |
| 7. R + N | + | v. clair |
| 8. R     | + | v. foncé |
| 9. R     | + | v. clair |
| 10. R    | + | jaune    |
| 11. R    | + | polychr. |

Deux grands groupes comprenant respectivement les points 1-5 et 6-11 se dégagent des listes des tableaux 1-3 : l'un avec la combinaison générale «argile rouge et gris-noir en surface (R + N), absence d'engobe, vernis vert foncé», l'autre avec les composantes «argile rouge, présence d'engobe, vernis vert clair ou foncé». Le premier groupe contient des catelles cuites en atmosphère réductrice puis oxydante, et dont le vernis vert foncé a été posé directement sur la pâte. Le second, des éléments cuits en atmosphère oxydante et dont le vernis d'un vert plus clair a été posé sur une couche d'engobe.

Les problèmes posés par les techniques de cuisson, l'engobe, par la composition du vernis et de l'argile et les différents facteurs dont ils dépendent<sup>32</sup>, ne peuvent être abordés ici plus avant ; leur résolution nécessiterait une analyse physico-chimique très poussée du vernis et de l'argile ; celle-ci ne prendrait tout son sens que dans le cadre d'un travail de plus grande envergure où des comparaisons plus étendues seraient possibles.

Néanmoins, à titre d'essai, M. M. Maggetti, de l'Institut de minéralogie et de pétrographie de l'Université de Fribourg, soumit quatre de nos exemplaires, d'époques différentes (n°s 4, 11, 49 c et 77 a), à une analyse chimique et microscopique dont nous résumons l'essentiel :

Tous les tessons sont recouverts d'un vernis plombifère coloré en vert par un oxyde de cuivre. Les

différentes nuances dans la couleur dépendent de l'épaisseur du vernis, de son homogénéité, de son abondance en bulles d'air et de la nature de son support (engobe ou argile).

Le vernis des tessons du 14<sup>e</sup> siècle (n°s 4 et 11), transparent, ne présente que peu de bulles d'air et repose directement sur l'argile. De coloration irrégulière (l'oxyde de cuivre n'est pas réparti de façon homogène), il a une épaisseur allant de 0,05 à 0,24 mm ; aux couches plus épaisses correspond une couleur vert foncé à noirâtre, aux plus minces un vert un peu plus clair. La zone gris-noir de la pâte des tessons examinés coïncide avec une phase de cuisson réductrice. La zone rouge extérieure s'est formée soit pendant une seconde phase de cuisson oxydante, peut-être nécessaire à la formation du vernis, soit plus tard, au contact de la chaleur du poêle ; il n'est pas possible de trancher entre ces différentes possibilités, car la couleur verte engendrée par le cuivre dans un vernis plombifère s'obtient indépendamment des conditions de cuisson.

Le vernis du tesson du 15<sup>e</sup> siècle (n° 49 c) est posé sur une couche d'engobe blanc ou blanchâtre d'une épaisseur très variable allant de 0,04 à 0,3 mm et contenant de nombreux grains de quartz angulaires et réguliers d'un diamètre moyen de 0,12 mm. Il est de coloration régulière et, pauvre en bulles d'air, a une épaisseur qui oscille entre 0,03 et 0,3 mm. La plus ou moins grande concentration de bulles d'air fait apparaître le vernis plus ou moins clair, et celui-ci est brun-vert lorsqu'il repose directement sur l'argile. L'engobe rend donc le vernis plus clair, plus lisse et régulier<sup>33</sup>. La pâte du tesson est rouge et indique une cuisson oxydante.

Le vernis du tesson du 16<sup>e</sup> siècle (n° 77 a) est semblable à celui du n° 49 c. Son épaisseur varie de 0,1 à 0,25 mm, celle de l'engobe de 0,04 à 0,25 mm. Ce dernier contient bien moins de quartz que celui du 15<sup>e</sup> siècle et les grains en sont moins réguliers (de 0,02 à 0,35 mm de diamètre) et de forme plus souvent ronde. Le tesson, cuit en atmosphère oxydante, est de couleur rouge.

Certains résultats de cette analyse limitée peuvent être généralisés, comme les observations faites sur les méthodes de cuisson, le rôle de l'engobe et les causes de la coloration du vernis. Il n'en reste pas moins de nombreuses inconnues qui ne peuvent être résolues qu'au cours de la réalisation d'un programme plus vaste, englobant un matériel plus étendu d'origines différentes. Une analyse plus subtile de l'argile et de l'engobe permettrait de préciser encore certains problèmes de technologie et de provenance. On pourrait ainsi réunir des ensembles épars de catelles ou des pièces isolées, les attribuer à un même poêle ou encore les rattacher à un atelier et à des centres de fabrication.

32. Sur les propriétés physiques et chimiques du vernis et sur ses diverses techniques d'application, cf. avant tout VERHAEGHE 1968.

33. Cf. la théorie avancée par MINNE 1977, p. 60 et suivantes, et

p. 337-338, au sujet d'une méthode d'application de l'engobe, observée sur les catelles d'Alsace : l'engobe ne joue pas seulement le rôle de support du vernis, mais permet, en outre, de réaliser des reliefs plus précis et plus fins.

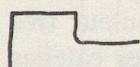
Si l'on réunit les catelles qui répondent aux propriétés du premier groupe (argile rouge et gris-noir en surface, absence d'engobe, vernis vert foncé), on s'aperçoit qu'il s'agit de celles qui, dans le catalogue, ont été datées du 14<sup>e</sup> siècle d'après les critères «extérieurs» exposés au chapitre II 2. De même, les catelles avec les caractères «argile rouge, présence d'engobe, vernis vert clair ou foncé» correspondent aux siècles postérieurs, soit aux 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles.

Il serait pourtant dangereux de juger uniquement à partir des groupes définis de la sorte, car ceux-ci ne sont pas rigides, mais, au contraire, s'interpénètrent ; les cas intermédiaires sont fréquents et les combinaisons considérées comme propres à une époque peuvent se retrouver isolément dans l'une ou l'autre série. Ainsi les fragments 7a et 7b, dont l'un est typique du 14<sup>e</sup> siècle et l'autre du 15<sup>e</sup>, font partie d'un même ensemble ; de même, les exemplaires 40 et 76, datés respectivement du 15<sup>e</sup> et du 16<sup>e</sup> siècle, seraient plus à leur place dans la liste du 14<sup>e</sup> siècle. Enfin, une analyse technique ne permet pas de dater plus précisément les incertaines séries 56 et 57, dont les différents éléments n'offrent pas de caractéristiques constantes.

### b) Cadres

Le cadre est un élément de datation important et peut, à l'extrême, distinguer un atelier particulier. C'est ainsi que J.-P. Minne<sup>34</sup> attribue à un atelier strasbourgeois certains cadres, riches en moulures.

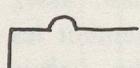
Les cadres des catelles de Valangin présentent les types suivants :



Type A

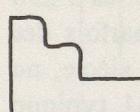
Bandeau plus ou moins large à l'arête ; angles vifs ou arrondis.

Variantes :



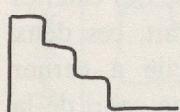
Type B

Baguette en retrait du bord.



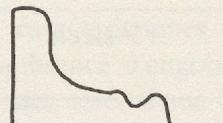
Type C

Bandeau plus ou moins large à 2 ressauts ; angles vifs ou arrondis.



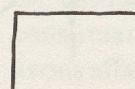
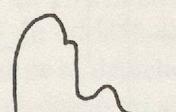
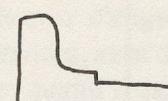
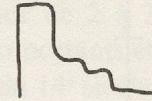
Type D

Bandeau plus ou moins large à 3 ressauts ; angles vifs ou arrondis.



Type E

Cavet et baguette ou ressaut.  
Variantes :



Type F

Sans cadre.

Les deux groupes avec les caractères techniques définis ci-dessus se retrouvent dans les catelles de remplissage avec cadres de type A, C et F, le premier (14<sup>e</sup> siècle) uniquement dans celles avec cadres de type B et le second (15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles) dans celles avec cadres du type D et E. Le type E est présent dans toute la grande série 49, c'est pourquoi sa prédominance dans la liste du 15<sup>e</sup> siècle est en partie trompeuse. En général, les cadres du 14<sup>e</sup> siècle sont simples et peu larges ; ils gagnent en importance et en complexité au 15<sup>e</sup> siècle et deviennent à nouveau plus discrets au 16<sup>e</sup> siècle. L'absence totale de cadre (type F) se limite surtout au 14<sup>e</sup> et au 16<sup>e</sup> siècle (cf. aussi «formes et mesures»). La typologie et la chronologie des cadres sont résumées, dans la mesure où le nombre relativement restreint de nos exemplaires le permet, par le schéma de la figure 3, à la page suivante.

### c) Motifs

Enfin, recourant à un troisième critère, nous avons réparti nos catelles en plusieurs catégories de motifs que, vu la modestie de notre matériel, nous avons choisies assez larges :

#### I. L'animal

Ia Animal ou animaux

Ib Animal ou animaux fabuleux

#### II. L'homme

IIa Personnage(s) ou tête(s) de personnage(s)

IIb Scène de genre (chasse, chevalerie, etc.)

IIc Scène religieuse ou personnage(s) biblique(s)

#### III. La flore

IIIa Motif floral réaliste

IIIb Motif floral stylisé

#### IV. Motif géométrique

#### V. Motif architectural

34. MINNE 1977, p. 220-221.

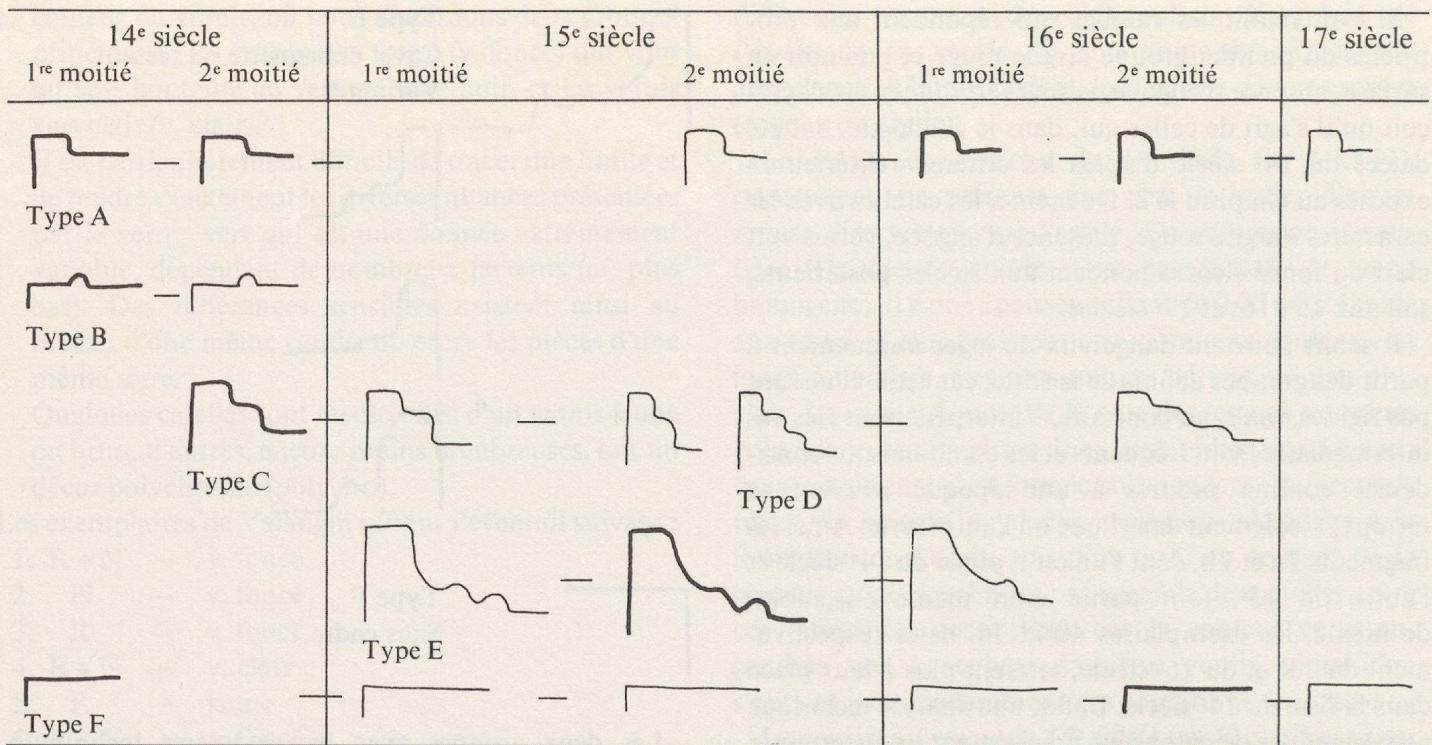


Fig. 3. Typologie et chronologie des cadres de catelles. (En trait gras, les types les mieux représentés.)

Les catelles avec représentations d'animaux sont nombreuses, surtout au 14<sup>e</sup> siècle, car associées avant tout à la combinaison «argile rouge et gris-noir en surface, absence d'engobe, vernis vert foncé» que nous avons reconnue être typique de ce siècle ; plus rares au 15<sup>e</sup>, elles manquent tout à fait au 16<sup>e</sup> siècle (le n° 64 n'a pas de décor animalier au sens propre du terme). Les animaux fabuleux dominent légèrement au 14<sup>e</sup> siècle.

Les figurations humaines, très fréquentes, n'appartiennent pas à une période particulière. Pourtant nous n'avons pas de catelles avec des personnages ou des scènes bibliques au 14<sup>e</sup> siècle ; elles apparaissent plus tard et ont donc les termes «argile rouge, présence d'engobe, vernis de couleur variée». Pour cette grande catégorie II, la datation est établie en fonction de la représentation, de l'attitude et des costumes des personnages. Les observations portant sur la composition du matériel et le type du cadre ne sont ici que secondaires et ne font que confirmer les dates proposées<sup>35</sup>. Remarquons, par exemple, les deux catelles illustrant une scène de chasse au faucon, l'une du 14<sup>e</sup> siècle (n° 23), avec la formule propre à ce siècle (argile rouge et gris-noir en surface, absence d'engobe, vernis vert foncé) et l'autre, postérieure, de la 2<sup>e</sup> moitié du 15<sup>e</sup> siècle (n° 49g), avec les composantes «argile rouge, présence d'engobe, vernis vert clair».

Le motif floral se retrouve surtout au 14<sup>e</sup> siècle, mais nous nous garderons d'en tirer des conclusions, car la moitié de nos exemplaires est fournie par la même série de catelles à médaillon avec fleur centrale (n° 1). Le motif floral stylisé est indubitablement beaucoup plus tardif et presque toujours associé à une argile rouge recouverte d'engobe, le vernis étant de couleur très variée. A part les fragments n° 30, toutes les catelles ornées de ce motif sont du 16<sup>e</sup> siècle, et c'est pourquoi nous n'abaisserons pas la date assignée au très incertain n° 76 dont les critères «argile rouge, absence d'engobe, vernis vert foncé» sembleraient plutôt indiquer une date antérieure ; le fait qu'il s'agit d'une catelle sans cadre ne nous est pas d'un grand secours.

Le motif géométrique apparaît, lui aussi, assez tardivement. La plupart des fragments présentent les propriétés «argile rouge, présence d'engobe, vernis vert foncé» et sont à placer dans la 2<sup>e</sup> moitié du 15<sup>e</sup> et au 16<sup>e</sup> siècle. La datation avancée pour les séries n°s 56 et 57, dont quelques éléments présentent parfois des caractéristiques du 14<sup>e</sup> ou du début du 15<sup>e</sup> siècle, ne peut être ni démentie ni appuyée. Seul le n° 31, typique du 14<sup>e</sup> siècle, sort du lot, tout comme plus haut le n° 30 faisait tache dans l'impressionnante masse des catelles à motif floral stylisé du 16<sup>e</sup> siècle. En fait, ces deux ensembles ont chacun un motif difficile à cerner exactement, car d'un tout autre genre que celui de la catégorie dans laquelle nous les avons fait respectivement figurer.

35. C'est pourquoi les catelles qui portent un motif plus ancien sont en général aisément reconnaissables.

Que le poêle ait été considéré dès le 14<sup>e</sup> siècle comme un ensemble architectural, nous est confirmé par les catelles avec des motifs architecturaux qui vont jusqu'à des éléments de couronnement en forme de crénaux (ces derniers apparaissant avec le 16<sup>e</sup> siècle). Les catelles des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles sont naturellement le reflet du goût gothique de l'époque ; le n° 52 en est un bon exemple, avec son arc en accolade typique du gothique flamboyant de la première moitié du 15<sup>e</sup> siècle. Les données techniques s'accordent particulièrement bien avec celles fournies par l'histoire de l'art : «argile rouge et gris-noir en surface, absence d'engobe, vernis vert foncé» pour les catelles présentant une architecture simple (n°s 27 et 28), «argile rouge et gris-noir en surface ou rouge, présence d'engobe, vernis de couleur variée» pour celles revêtant des traits plus élaborés (n°s 52 et 54). Il en va de même pour les éléments de couronnement en forme de muraille qui sont tous le reflet de constructions en usage au 16<sup>e</sup> siècle ; leur combinaison «argile rouge, présence d'engobe, vernis vert foncé» renforce cette affirmation.

#### d) Formes et mesures

En complément, nous passerons rapidement en revue les formes et mesures des catelles de Valangin (tableaux 4 et 5). Les exemplaires carrés se répartissent indifféremment du 14<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle. Ceux marqués des

caractéristiques «argile rouge et gris-noir en surface, absence d'engobe, vernis vert foncé» sont petits avec des côtés d'une longueur totale de 13 à 15 cm et des cadres d'une largeur de 2 à 3 cm ; ces derniers sont relativement peu importants et de type A ou B. Toutes ces catelles datent du 14<sup>e</sup> siècle (n° 4 à 11 du tableau 4). Celles, plus récentes (16<sup>e</sup> siècle), avec la définition «argile rouge, présence d'engobe, vernis de couleur variée» sont plus grandes, avec des mesures allant de 16 à 19,5 cm ; le cadre, quand il est présent, n'est pas très large et ne mesure qu'un cm environ ; il appartient au type A (n°s 70 à 77 du tableau 4) dans les trois cas que nous avons. Un groupe se détache nettement et se place entre ceux dégagés ci-dessus : il s'agit de catelles dont le motif, guère plus grand qu'au 14<sup>e</sup> siècle (12 à 13 cm), est entouré d'un cadre de proportions considérables, constituant jusqu'à un tiers de la pièce totale. Nous avons affaire là aux cadres complexes du type E. Toutes ces catelles offrent les composantes «argile rouge, présence d'engobe, vernis vert clair ou foncé» et sont à placer dans la deuxième moitié du 15<sup>e</sup> ou au début du 16<sup>e</sup> siècle (n°s 49 a à 49 d du tableau 4).

Les catelles rectangulaires sont représentées par trois ensembles seulement, de sorte qu'elles ne peuvent apporter ici un élément chronologique nouveau. Tous nos exemplaires sont de forme très allongée.

La grandeur d'une catelle dépend des possibilités techniques de fabrication et de la mode, de la forme et

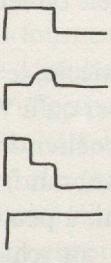
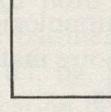
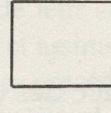
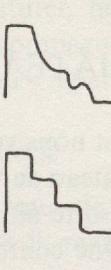
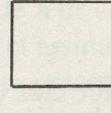
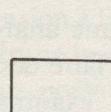
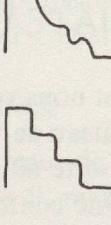
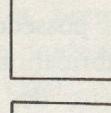
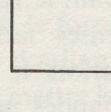
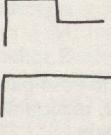
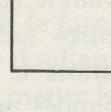
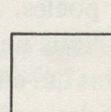
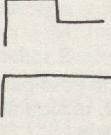
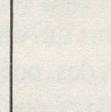
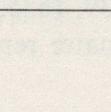
	Cadre	Motif	Argile	Engobe	Vernis	Forme et grandeur
14 <sup>e</sup> siècle		animal animal fabuleux personnage scène de genre floral architectural	R + N	—	v. foncé	 13 x 13 cm  15 x 15 cm
		animal animal fabuleux personnage personnage biblique scène de genre architectural				 21 x 11 cm  22 x 13 cm
15 <sup>e</sup> siècle		animal animal fabuleux personnage personnage biblique scène de genre architectural	R	+	v. foncé v. clair	 17 x 17 cm  19 x 19 cm
		personnage floral stylisé architectural géométrique				 20 x 12 cm  21 x 13 cm
16 <sup>e</sup> siècle		personnage floral stylisé architectural géométrique	R	+	v. foncé v. clair	 16 x 16 cm  19,5 x 19,5 cm

Fig. 4. Résumé des caractéristiques des catelles de Valangin.

des dimensions du poêle. Mais peut-être aussi, plus généralement, varie-t-elle en fonction du système de mesures du lieu où la pièce a été conçue : la valeur du pied, par exemple, n'est pas constante d'une région à l'autre. Il pourrait être intéressant de comparer de ce point de vue plusieurs séries venant d'endroits différents.

En *résumé*, la classification menée au cours de ce chapitre nous autorise à distinguer entre les trois grands groupes suivants (cf. fig. 4) :

1. Petites catelles avec cadre peu important ou sans cadre (avant tout types A et B, puis C et F) ; cuites en atmosphère réductrice, puis (peut-être) oxydante, elles sont recouvertes d'un vernis vert foncé posé directement sur la pâte (gr. 1-5) ; elles sont ornées principalement des motifs Ia, Ib, IIa, IIIa et V et sont à dater du 14<sup>e</sup> siècle.
2. Catelles avec cadre important et lourd (avant tout types C, D et E) ; cuites en atmosphère oxydante, elles sont recouvertes d'un vernis vert clair ou vert foncé posé sur une couche intermédiaire d'engobe (gr. 6-11) ; elles sont ornées de tous les motifs recensés, sauf IIIb, et datent du 15<sup>e</sup> siècle.
3. Catelles avec cadre très mince ou sans cadre (avant tout types A et F) ; cuites en atmosphère oxydante, elles sont recouvertes d'un vernis vert clair ou vert foncé posé sur engobe (gr. 6-11) ; elles sont ornées surtout des motifs IIa, IIIb, IV et V et datent du 16<sup>e</sup> siècle, si l'on excepte quelques exemplaires du 17<sup>e</sup> siècle.

Nos catelles font ainsi partie d'ensembles typologiques trop grands, certes, pour que nous puissions espérer affiner beaucoup notre chronologie, mais assez constants, pourtant, pour que notre matériel s'inscrive dans un cadre stable et invariable.

## B. Provenance des catelles

Comme nous fait défaut une analyse plus poussée de l'argile qui permettrait de faire des rapprochements et des regroupements, nous examinerons les quelques documents écrits que nous possédons pour essayer de préciser l'origine de fabrication des catelles de Valangin. Malheureusement, des renseignements de cette sorte n'existent pas avant le 16<sup>e</sup> siècle (cf. annexe).

Les comptes des dépenses faites au château de Valangin nous livrent parfois le nom de celui qui exécute les travaux commandés par les propriétaires. En ce qui concerne les poêles, le cas se présente sept fois de 1433 à 1733. Nous ne connaissons pas la profession exacte des artisans qui en 1433, 1434 et 1733 sont appelés pour réparer des poêles ; ils ne sont pas forcément poêliers ou maîtres poêliers comme le sont ceux nommés en 1531, 1539, 1585, 1620 et 1640.

Nous avons affaire à quatre reprises, dans l'espace

d'un siècle, à des «catelliers» de Boudry dont trois apparaissent nommément :

- 1531 «Au catellier de Boudry qui a fait le fornet de la porterie.» (Document 13 de l'annexe.)  
 1539 «Au catellare de Boudry... pour les poylls qui fist lannee passee...» (Doc. 14.)  
 1585 «A Jehan Tissot, bourgeois de Bouldry, pour avoir reassis le fournet...» (Doc. 20.)  
 1620/21 «Payé à Gorge et David Tissot de Boudry... pour un fourneau nœuf quilz ont fait, fourny et posé...» (Doc. 26.)

Nous avons donc une dynastie de poêliers à Boudry – les Tissot – qui jouit, au moins depuis 1585, de la bourgeoisie du lieu. Nous pouvons la faire remonter au moins au début du 16<sup>e</sup> siècle, car un acte notarial de 1529 signale un Pierre Tissot, «caquelier de Bouldry», qui sollicite l'autorisation de se fournir en terre dans les champs de l'abbaye de Bevaix, là-même où s'approvisionnent les «thieuliers» (= tuiliers) de Boudry et de Cortaillod<sup>36</sup>.

Le même atelier réunit plusieurs membres de cette famille dont les comptes des châteaux de Môtiers, Boudry et Colombier nous donnent d'autres noms encore : en 1570-71 œuvre Claude Tissot à Môtiers<sup>37</sup> et à Boudry<sup>38</sup> ; à Colombier, dans les années 1580-90, Claude, Blaise et Antoine Tissot<sup>39</sup> et vers 1619, Jean avec son frère Georges, ce dernier étant alors aussi occupé à Valangin<sup>40</sup>.

D'après les termes employés dans les documents, nous pouvons admettre que les poêles en question sont conçus tout entiers à Boudry, c'est-à-dire que les catelles sont faites sur place, leur modèle ou leur moule venant sans doute d'ailleurs.

A partir du deuxième quart du 17<sup>e</sup> siècle, le nom des Tissot disparaît, aussi bien à Colombier qu'à Valangin. Nous avons ainsi en 1640 un maître poêlier de Bienn, Hans Jacob Schaltembant (= Schaltenbrand)<sup>41</sup>, peut-être le «potier de terre de Bienn» qui, à peu près à la même époque, en 1637, travaille au château de Colombier<sup>42</sup>.

## 3. LES POÊLES DU CHÂTEAU

Comment faire entrer ces catelles dont nous venons de faire l'inventaire dans l'histoire du château de Valangin et comment les intégrer en quelque sorte au contexte historique dont elles sont le reflet ? Une confrontation des séries arbitraires – car trop nombreuses – de catelles

36. MN 1886, p. 82-85.

37. COURVOISIER 1960, p. 143.

38. COURVOISIER 1958, p. 168.

39. COURVOISIER 1961, p. 183.

40. COURVOISIER 1961, p. 188. Le socle du poêle posé par Georges et Jean Tissot est fait par le même Daniel Sire, maçon à Neuchâtel, qui révise, en 1613, les cheminées de Valangin.

41. COURVOISIER 1963, p. 110.

42. COURVOISIER 1961, p. 188.

et du nombre de poêles réellement existants qu'elles doivent nécessairement recouvrir n'est donc pas dépourvue d'intérêt, tant du point de vue archéologique qu'historique. C'est pourquoi, nous examinerons maintenant les divers témoignages que peuvent nous donner, d'une part, les comptes et recettes enregistrant – partiellement – les travaux réalisés au château<sup>43</sup> et, d'autre part, les inventaires du mobilier des habitations. Nous nous emploierons donc à confronter ces différentes données et, à défaut d'une reconstitution exacte, nous espérons du moins offrir un aperçu de ce que pouvaient être les moyens de chauffage du château.

Par souci d'exhaustivité, nous suivrons les comptes jusqu'en 1769, date du devis des réparations à faire après l'incendie qui ravagea toute la partie nord du château et qui conféra à celui-ci à peu près l'allure qu'il a aujourd'hui encore. Ce faisant, nous dépasserons le cadre chronologique fixé par le choix de notre matériel et nous mentionnerons des poêles dont les catelles ne sont plus à relief et que nous n'avons plus relevés dans le catalogue : ainsi le complexe (inv. n°s 4042-4043) formé de catelles plates, vernissées, sans cadre, à décor floral stylisé vert clair (avec support d'engobe) sur fond vert foncé, et dont nous connaissons des parallèles datés du milieu du 18<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>.

Comme le veut l'usage moderne, nous entendons par le mot « poêle » l'instrument de chauffage formé de catelles. Or, jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>, ce terme désigne une chambre chauffée par un appareil nommé « fourneau ». C'est pourquoi, afin de différencier plus clairement les deux notions, nous adopterons l'orthographe ancienne de « poille »<sup>46</sup> pour le local chauffé, en opposition à poêle = « fourneau ». Nous admettrons aussi, comme base de discussion, qu'une pièce appelée « poille » contient effectivement un poêle.

Les résultats du chapitre suivant sont résumés dans le tableau 6 ; les grandes séparations verticales correspondent à notre division en sous-chapitres et les horizontales distinguent les rubriques se rapportant à un même « poille » auquel peuvent s'appliquer plusieurs appellations différentes. Parmi les poêles que nous n'avons pu identifier, nous avons seulement retenu ceux qui sont accompagnés de la mention « nouvellement construit » ou « réparé ».

### *Le 15<sup>e</sup> siècle*

Le château de Valangin existe sans doute dès le 12<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>, mais c'est en 1422 que des comptes font état pour la première fois de travaux intérieurs et mentionnent des « poilles »<sup>48</sup>. Les bâtiments, jusqu'à la

fin du 15<sup>e</sup> siècle, sont encore modestes (cf. fig. 1) : l'aile nord n'est pas encore bâtie et les grands travaux de transformation commenceront surtout avec Guillemette de Vergy (1517-1543).

Nous trouvons dans les comptes du 15<sup>e</sup> siècle deux appellations différentes pour désigner des pièces équipées d'un poêle : « petit poille » et « grand poille », ce dernier sis près de la chapelle. D'après le document n° 1 cité en annexe, le « petit poille dou moitan » (= milieu) ne fait qu'un avec celui qui est près de la cuisine. On retrouve ce « petit poille » jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle où l'on dit à nouveau qu'il est situé près de la cuisine. Mentionné à cinq reprises de 1422 à 1433, il désigne sans doute toujours la même pièce, qui est signalée à nouveau en 1481 : une telle dénomination, en effet, est assez particulière pour durer longtemps et se transmettre à travers les générations, phénomène que nous rencontrerons, sans équivoque possible, encore plus tard.

Ainsi, à Valangin, les documents écrits évoquent un « poille » pour la première fois en 1422 et en indiquent deux pour le 15<sup>e</sup> siècle (« petit poille » et « grand poille ») ; ce témoignage est bien mince en regard de l'abondant matériel archéologique que nous avons daté du 14<sup>e</sup> et du 15<sup>e</sup> siècle.

### *Le 16<sup>e</sup> siècle jusqu'à la mort de René de Challant (1565)*

Les règnes de Guillemette de Vergy (1517-1543), mais surtout de son petit-fils René de Challant (mort en 1565) sont marqués par un grand effort de construction et de restauration que nous ne pouvons suivre que très imparfaitement. Au nord est ajouté au château un nouveau corps de bâtiment qui sera détruit par un incendie en 1747 (cf. fig. 1). C'est pourquoi, au problème de l'identification des différentes pièces s'ajoute maintenant celui de leur situation dans le château, si l'on veut rattacher et assimiler les « poilles » du 16<sup>e</sup> siècle à ceux des siècles précédent et suivant.

Le château donc s'étend considérablement et atteint sa plus grande extension à la mort de René de Challant. Vers 1531 est construite la « porterie » (ou conciergerie) où l'on installe un poêle<sup>49</sup>. L'inventaire de 1566<sup>50</sup> mentionne pour la première fois un « poile des comptes » situé sans doute dans l'aile nouvelle et dont le poêle est refait en 1580, comme l'indique la remarque savoureuse du document 19 : « Item pour avoir faict entierement abattre le fornet du poille des comptes et laver faict refaire doutant quil estait si vieulx que le maistre ny voulloit mettre la main et estait en danger de feu. »

43. Les passages qui nous intéressent sont publiés en annexe. Nous devons à M. Jean Courvoisier, archiviste de l'Etat, d'avoir pu approcher facilement les documents dont nous avions besoin et qu'il a dépourvus. On trouvera toutes les références dans son article de 1963 sur le château de Valangin.

44. GODET 1885 a, p. 119, pl. I, 8-9.

45. Cf. les documents cités en annexe et les exemples avancés par MINNE 1977, p. 13-16.

46. La plus fréquemment utilisée par nos documents ; nous avons aussi « poile », « paille », « poyle », « poisle », « poesle » et « poylle ».

47. Pour tout ce qui concerne les diverses phases de construction et l'histoire du château, cf. COURVOISIER 1963.

48. Les premiers travaux extérieurs sont attestés dès 1378.

49. COURVOISIER 1963, p. 105.

50. FRUTAZ 1913.

Le «grand poille des audiences» (aussi «poille des Etats»), lui, est signalé pour la première fois dans l'inventaire de 1586<sup>51</sup> ; il appartient, d'après le compte de 1619 (n° 24), au «second corps de logis» et fait partie – tout comme le «poille des comptes» – des grands plans de construction de la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle. Il se peut qu'il ne soit pas équipé d'un poêle dès le début, car l'inventaire de 1566 ne relève qu'une «grande sale du chasteau» pourvue d'une cheminée. Pourtant, il est peu vraisemblable qu'un poêle neuf ait été posé pendant la période de troubles qui sépare la mort de René de Challant du rachat de la seigneurie par Neuchâtel, les devis de cette époque ne mentionnant que des travaux extérieurs. Il semble, bien plus, que les deux moyens de chauffage – cheminée et poêle – coexistent, comme le laisse supposer l'inventaire de 1606 (n° 37), qui rapporte la présence de deux chenets dans le grand «poille» des audiences<sup>52</sup>.

On admettra donc que les poêles de la chambre des comptes et des Etats sont antérieurs à l'année 1566, et peut-être même le compte de 1539 les concerne-t-il : «Au catellare de Boudry pour final payement de se que luy estait dehuz pour les poylls que fist lannee passee...».

Les difficultés d'interprétation surgissent, encore plus grandes, avec le «petit poille», qu'il soit «du haut», «du bas» ou «de Madame». Quelle réalité, en effet, recouvre-t-il et dans quelle mesure correspond-il à celui qui est mentionné au 15<sup>e</sup> siècle ?

Le «petit poille du haut» évoqué régulièrement dans les comptes allant de 1517 à 1573/74 et dans les inventaires de 1586 et 1606 désigne sans aucun doute chaque fois la même pièce. La mémoire et la tradition des noms est alors une réalité qu'il ne faut pas négliger (le terme de «chambre neuve», par exemple, se maintient de 1429 à 1566). Dans le récit de la mort de Guillemette de Vergy († 1543) fait par son aumônier<sup>53</sup>, il est dit que «ma dite dame était montée en son poêle-dessus... pour être plus proche de la chapelle... ne pouvant monter si haut depuis son poêle-bas pour sa pesanteur et sa vieillesse...». Il s'agit ici d'une chapelle située à l'intérieur du château, bien distincte de celle qui devait se trouver sur la pointe rocheuse au sud-ouest<sup>54</sup>. La même chapelle apparaît plus clairement dans l'acte de 1427 (n° 2) : «... en nostre chastel dudit Valengin hon grant poille encoste la chappelle dudit nostre chastel». Elle se trouve donc forcément dans l'ancien bâtiment, et il est peu probable qu'une autre ait été construite dans l'aile nouvelle. Ainsi il nous paraît justifié de placer le «petit poille du haut», et par conséquent aussi le «poille du bas» dans l'ancienne partie – fortement restaurée et améliorée – du château. Notons que le «grand poille», qui n'est cité

qu'une seule fois en 1427, peut avoir été transformé en «petit poille du haut».

A côté du «petit poille du haut» apparaît presque tout aussi souvent au 16<sup>e</sup> siècle le «petit poille», sans conteste celui qui est déjà nommé à plusieurs reprises au 15<sup>e</sup> siècle. Il est donc situé dans l'ancien bâtiment et, comme dans le compte de 1585 (n° 20) et l'inventaire de 1586, il est dit être près de la cuisine<sup>55</sup>, cela exclut un recouplement avec le «petit poille du haut», la cuisine ne pouvant se trouver que dans les étages inférieurs. Le «petit poille dou moitan» de 1422 est aussi dans les parages de la cuisine : «... une husserie sur les aleez entre la cusine et ledit poille...» (n° 1).

Vu que l'appellation «poêle-bas» ne se présente qu'une seule fois et sous la plume d'une personne étrangère – l'aumônier –, il nous semble qu'elle doit en recouvrir une autre, plus usuelle ; nous l'assimilerons donc au «petit poille» qui se trouve «en bas», dans les premiers étages de l'ancien corps du château.

La localisation de ces deux «poilles» dans l'ancien bâtiment est encore confirmée par les indications fournies par le compte de 1517 (n° 7) sur des travaux de réfection les concernant. En effet, Guillemette de Vergy, parallèlement aux constructions nouvelles qu'elle entreprend, fait «remectre a point» des pièces et réparer des poêles déjà existants.

La dénomination «petit poille de Madame», bien qu'apparaissant en 1529 puis seulement en 1580, s'applique assurément à la même chambre, car là aussi, un qualificatif si particulier ne saurait servir pour deux lieux différents. Le «petit poille de Madame» – on imagine une pièce dont Guillemette de Vergy, Madame, aurait fait son séjour favori – désigne sans doute un des petits «poilles», celui du haut ou celui du bas. Le compte de 1517 mentionne un «petit poille quest decoste ma chambre» ; il pourrait s'agir du «petit poille de Madame» qui semble, en effet, distinct du «petit poille tout hault» indiqué peu auparavant. Ainsi la chambre de Guillemette de Vergy serait à placer dans les étages inférieurs du château, non loin de la cuisine.

En résumé, nous avons les poêles suivants au 16<sup>e</sup> siècle : celui de la porterie, construit en 1531, réparé en 1585 ; celui de la chambre des comptes, apparaissant pour la première fois en 1566 mais construit sans doute bien avant cette date, réparé en 1580 et 1585 ; celui du «grand poille» signalé pour la première fois en 1585 et peut-être de la même époque que celui de la chambre des comptes ; enfin, celui du «petit poille du haut», évoqué pour la première fois en 1517. En leur ajoutant celui du «petit poille du bas» ou «petit poille», mentionné pour la première fois en 1422 (réparé en 1585 et peut-être en 1433 et 1517), nous aurions cinq poêles au moins – tous ne sont pas

51. CHÂTELAIN 1898.

52. Cf. remarques sur les cheminées, p. 26.

53. MATILE 1852, p. 290-291.

54. COURVOISIER 1963, et fig. 1.

55. L'inventaire confirme que nous avons affaire à la cuisine des anciens bâtiments, par opposition à la «grande cuisine» plus récemment construite.

forcément apparus dans les comptes – pour tout le château à la mort de René de Challant. Il est difficile de savoir si le «grand poille» de 1427 dont on ne reparle plus jamais par la suite existe encore à cette époque.

### *Les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles*

Après la mort de René de Challant, gravement endetté et dont les deux filles se disputent la succession, le château est habité sporadiquement par ses propriétaires qui en confient la gérance à un tiers, puis, à partir de son rachat en 1592 par la comtesse de Neuchâtel et de sa transformation en prison, par un lieutenant qui, dans la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle, est remplacé par un concierge.

Un témoin de tous ces changements est la disparition, dans les comptes et inventaires, des appellations traditionnelles de certaines pièces qui peuvent tour à tour prendre le nom de leurs occupants successifs.

Le château, de plus en plus négligé, ne cesse de se dégrader et l'unique souci de ses possesseurs est de limiter le plus possible les dégâts, soit en consolidant, soit en détruisant tout à fait les éléments en mauvais état. En 1620, dans le «petit poisle... ou couche Monsieur le Baron de Gorgier...» (n° 25) est posé un poêle neuf en remplacement d'un ancien, rendu inutilisable par les ans. En effet, pas plus que pour le «poille» du comte d'Avy, plus tard, on ne monte des poêles dans des pièces qui n'en possédaient pas auparavant ; on occupe plutôt celles qui sont déjà pourvues d'un certain confort, les «poilles» des anciens seigneurs que l'on aménage au goût du jour. Rien ne nous interdit de supposer que le «petit poisle» où élit domicile le baron de Gorgier soit celui-là même qui est cité régulièrement dans les documents jusqu'en 1606.

Il est curieux de constater que la dénomination «poisle du comte David» (= d'Avy) apparaît seulement en 1640, alors que ce personnage occupe le château dans les années 1570-1580. Elle est d'ailleurs reprise plus tard encore, dans le devis de 1769, sous la forme «sâle du comte David». C'est ainsi que le nom de ce dernier sert pendant près de deux siècles à distinguer une des chambres du château. Pour un recouplement avec un «poille» des siècles précédents, nous disposons de deux indications : la situation dans l'ancienne aile du château et dans les étages supérieurs. Or, seul le «petit poille du haut» répond à cet emplacement<sup>56</sup>.

Nous retrouvons jusqu'en 1619 le «poille» des comptes et jusqu'en 1705 le grand «poille» des Etats. Il est impossible de savoir dans quels locaux est installé le concierge en 1730 et si le «poile du concierge» se confond avec la porterie.

Avec l'incendie de 1747, le château change radicalement d'aspect : l'aile nord brûle entièrement et les

bâtiments petit à petit prennent la forme qu'ils ont aujourd'hui encore (cf. fig. 1). Les pièces n'en sont pas moins toujours très difficiles à localiser. Le long devis de 1769 qui prévoit les réparations à effectuer après l'incendie donne un grand nombre d'indications dont très peu peuvent être utilisées avec profit. Au premier étage se trouvent le «poile du concierge» et un «poille» cité à quatre reprises sans autres précisions ; celui-ci est une fois signalé à côté de la cuisine et une autre à côté de la chambre de la question. Sa situation près de la cuisine nous autorise à l'identifier avec le «petit poille» des siècles précédents, qui est mentionné une fois aussi dans le devis. Le «fourneau vert commun» neuf est vraisemblablement posé à l'intention du concierge pour qui on aménage un appartement. Au deuxième étage est installée la salle des Etats (à ne pas confondre avec celle des siècles précédents qui se trouvait dans l'aile nouvelle, maintenant détruite) qui reçoit un «fourneau... d'un beau vert de mer à bords blancs...». Pour la première fois, nous avons une description – sommaire – de deux poêles dont la couleur des catelles est verte et vert de mer et dont le socle est en pierre de taille ; celui de la grande salle a, en outre, des corniches blanches (sans doute des catelles moulurées blanches avec dessin de camaïeu bleu) et, de forme rectangulaire, mesure environ 2,10 m de longueur. A ce dernier pourraient correspondre les catelles vert de mer, dont certaines à angle droit, et quelques éléments de corniche trouvés au cours des fouilles du château<sup>57</sup>.

L'année 1769 clôt l'ère des grands bouleversements intérieurs du château. A part quelques petits travaux de réparation et les aménagements apportés aux locaux de détention, tous les efforts consentis se concentrent sur l'enceinte qui menace ruine.

Quand il est accordé en bail à la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel en 1894, le château ne possède plus rien de son mobilier primitif ; tous les poêles que l'on peut voir aujourd'hui y ont été apportés à dessein et sont relativement récents.

### *Les inventaires de 1566, 1586 et 1606*

Les grands inventaires de 1566, 1586 et 1606 nous offrent chaque fois un aperçu général de l'agencement intérieur du château à son extension maximale, après la mort de René de Challant. Nous pouvons supposer que toutes les pièces, ou presque, y sont mentionnées.

Il n'y a pas grande continuité dans les appellations des locaux du château qui témoignent ainsi de la vie bousculée résultant des différents changements de propriétaires ; rien ne le montre mieux que les circonstances dans lesquelles ont été faits les trois inventaires. Celui dressé à la mort de René de Challant par sa fille cadette Isabelle révèle de nombreuses chambres, largement et abondamment meublées, à défaut de l'être richement<sup>58</sup>.

58. FRUTAZ 1913.

56. Selon COURVOISIER 1963, p. 117-118, la pièce se situerait à la place de l'actuelle «salle des dentellières», en haut du château. Cf. aussi LGEW 1973.

57. Cf. les poêles publiés par GODET 1885 b.

Fait sur ordre de Marie de Bourbon, comtesse de Neuchâtel, les «Taux et esvaluation des meubles trouvez au chasteau de Valangin, faict les XII et XIII Jours de decembre 1586» sont le reflet des soucis d'une nouvelle propriétaire. La comparaison avec l'inventaire de 1566 est frappante : les pièces sont toujours les mêmes – avec des noms différents – mais tout mobilier ayant quelque valeur a disparu, emporté par les derniers descendants des Valangin avant que la seigneurie ne passe à Neuchâtel<sup>59</sup>.

L'«Inventaire tout des tiltres, lettres et papiers que meubles et aultres utensilles trouvez au chasteau de Vallangin» fait en 1606 sur ordre du gouverneur peint éloquemment l'abandon dans lequel se trouve le château ; le pillage semble avoir continué, de très nombreuses chambres sont vides, le mobilier qui reste, distribué au hasard de celles-ci, est bien maigre et misérable<sup>60</sup>.

Nous ne savons pas dans quelle mesure ces inventaires suivent l'ordre logique des locaux, mais toujours est-il qu'il est chaque fois différent ; nous ne distinguons malheureusement pas non plus quand on passe d'une aile du château à l'autre. Ajoutons à cela que certaines chambres ont changé de nom et l'on comprendra qu'une fois de plus, il nous est difficile de faire un dessin exact de la réalité.

Chaque inventaire fait état de six «poilles», et celui de 1586 nous donne la nomenclature la plus proche de celle que nous avons dans les comptes. En effet, six nouvelles dénominations, dont trois uniquement pour l'inventaire de 1566, se retrouvent sans équivalents dans les autres documents. Il n'est guère possible de les rattacher à des «poilles» déjà connus, mais il ne faut pas pour autant les ajouter à la liste que nous donnent les comptes. Cependant, plusieurs remarques s'imposent lorsqu'on confronte les «poilles» des trois inventaires et ceux des différents comptes : seul le «poille» des comptes est présent dans les trois inventaires et les comptes, le «petit poille» figure en 1566 et 1586 et dans les comptes, le «petit poille d'en haut» et le grand «poille» des audiences ou des Etats en 1586 et 1606 et dans les comptes. Le «poille» de la porterie n'est mentionné qu'en 1586 et dans les comptes, l'inventaire de 1566 ne signalant qu'une «conciergerie» ou «porterie» (que l'on sait être un «poille»).

En conclusion, nous constatons que les «poilles» cités dans les trois inventaires ci-dessus sont au nombre de six (en admettant la «conciergerie» de 1566 comme «poille»), alors que nous avons cru en reconnaître en tout cas cinq dans les comptes, l'identification du grand «poille» de 1427 restant ouverte. Ainsi, le château contient, avant sa dégradation définitive, au minimum six pièces équipées d'un poêle, tous les locaux n'ayant pas forcément paru dans nos documents.

59. CHÂTELAIN 1898.

60. COURVOISIER 1963, note 17.

Nous avons vu plus haut combien il est hasardeux de vouloir reconstruire un poêle à partir de séries éparses de catelles sans lien entre elles, et combien il est difficile de dater exactement ces dernières quand elles nous parviennent sans indication aucune. Le jeu des combinaisons, aussi bien entre les différentes séries de catelles qu'entre les catelles et les poêles, est donc beaucoup trop grand pour qu'il donne un résultat positif. C'est pourquoi nous ne pouvons que confirmer la vanité de toute tentative de reconstitution lorsque nous envisageons tous les avatars qu'ont subis nos six poêles au cours des générations, et que nous voulons mettre ceux-ci en face des catelles recensées au château<sup>61</sup>.

Dans une dernière tentative, nous pouvons envisager que certains événements dans la vie du château, tels que mariage ou avènement d'un nouveau seigneur, sont le prétexte à des transformations intérieures, de sorte que la généalogie des seigneurs de Valangin nous offre alors les points de repère suivants, surtout pour les 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, moins bien représentés par les divers comptes et inventaires :

	<i>Règne</i>	<i>Mariage</i>
<i>Jean I</i>	vers 1331	?
<i>Gérard</i>	1331 — 1339	vers 1333
<i>Jean II</i>	1339 — 1383	1355
<i>Guillaume</i>	1383 — 1427	1407
<i>Jean III</i>	1427 — 1497	1430
<i>Claude</i>	1497 — 1517	1474

Mais pour les raisons énumérées déjà ci-dessus, ces dates ne peuvent guère être mises en parallèle avec les catelles recueillies, à moins d'envisager, par exemple, que les complexes datés plus précisément du dernier quart du 14<sup>e</sup> siècle (n°s 15-20, 28 du catalogue) appartiennent à des poêles installés par Guillaume au début de son règne et que ceux du deuxième quart du 15<sup>e</sup> siècle (n°s 32, 34-35) sont à mettre en rapport avec le début du règne ou avec le mariage de Jean III.

Ainsi, nous avons la réalité d'une part, – les six poêles et leur durée de vie – et le matériel d'autre part, qui habille cette réalité ; si nous ne pouvons faire coïncider les deux données, du moins avons-nous inscrit nos catelles dans un cadre plus concret et dans un contexte plus tangible.

Ajoutons, pour compléter ce tableau des moyens de chauffage existant au château de Valangin, quelques remarques sur les cheminées.

A part les cuisines, l'inventaire de 1566 mentionne expressément deux pièces avec cheminée :

«... deux andiers de fer pezant cent et quatre livres. — Une plate de fer, convenable à la chemynee de la dite chambre.» (Frutaz 1913, p. 58, XIX)

«... deux grantz andiers ataches à le cheminee...». (Frutaz 1913, p. 59, XXI)

61. Y compris celles du 18<sup>e</sup> siècle qui ne figurent pas dans le catalogue, comme celles publiées par GODET 1885 a.

Chaque cheminée est équipée – rien de plus logique – d'une paire de chenets. Plusieurs chenets sont ainsi signalés dans la grande cuisine, deux dans dix autres chambres et un dans celle «des femmes» où se trouve en plus une crémaillère (Frutaz, XIII). En outre, une pelle à feu en fer est mentionnée dans deux endroits différents (Frutaz, XVI et XXVIII).

Puisqu'il y a des chenets dans les pièces où l'inventaire relève la présence de cheminées, celles-ci existent certainement aussi dans toutes les autres qui sont

dotées d'«andiers de fer». En effet, il n'y a pas de raison, en 1566, pour que des chenets, presque toujours par paire, des pelles à feu ou une crémaillère soient disséminés, sans ordre, par tout le château.

Ainsi à notre connaissance, onze cheminées et six poêles auraient chauffé le château de Valangin, de sorte que le nombre de dix-neuf cheminées que fit ramoner Guillemette de Vergy en 1529, comme nous le rapporte le compte n° 12, n'a rien de surprenant.

